

Une appréciation du clergé canadien.

Nous croyons opportun de mettre sous les yeux de nos lecteurs ce que pense du clergé canadien un laïque haut placé, dans les conditions voulues pour bien juger, et dont la carrière fournie jusqu'à présent peut soutenir avantageusement la comparaison avec les édificateurs du clergé.

« Il n'y a pas de doute, dit-il, — on le constate tous les jours — que le clergé n'est plus entouré du même respect, du même prestige qu'autrefois. Est-ce le clergé qui est en faute ? Ou bien les fidèles devenant de moins en moins bons, voient-ils le clergé d'un œil troublé par les suggestions du démon ? Je ne puis le dire. Quant à moi, j'ai mon propre témoignage pour me guider. J'ai connu des centaines de prêtres, j'ai eu bien des affaires avec eux et je n'ai jamais trouvé un prêtre en faute ; je n'ai eu connaissance d'aucune chose pour me permettre de soupçonner sa chasteté. Dans les affaires temporelles, j'ai constaté qu'il sacrifiait volontiers son intérêt personnel plutôt que d'offenser quelqu'un. Et quand j'ai vu un prêtre amasser quelque peu en économisant ses revenus, c'était pour en faire don à des institutions catholiques ou à des pauvres. J'ai toujours trouvé le prêtre bon, heureux de rendre service, et donnant par sa conduite l'exemple des vertus. Et, d'après mon propre témoignage, j'en conclus qu'elles sont bien rares les chutes des prêtres, puisque, sur le grand nombre que j'ai fréquenté, je n'en ai pas constaté ».

Le catholicisme dans les Provinces Maritimes

Il n'y a pas très longtemps encore, toute la région du Canada comprise sous le nom générique de Provinces Maritimes relevait de la juridiction de l'Evêque de Québec. Ce n'est qu'en 1819, sous Mgr Plessis et grâce à l'influence de ce puissant prélat, qu'un diocèse y fut créé, embrassant les îles et provinces du Golfe Saint Laurent.

Cette contrée canadienne, l'une des plus belles de notre pays, fut d'abord, comme on le sait, colonisée par la France. Les guerres, les changements et bouleversements politiques, la dispersion violente des habitants de l'ancienne Acadie en paralysèrent nécessairement les progrès, et aujourd'hui encore, malgré ce qu'on a fait depuis cinquante ans, il est aisé de reconnaître dans l'état peu avancé de l'agriculture et de l'industrie les traces et les conséquences d'une vie nationale interrompue et tourmentée. Bon nombre de familles, échelonnées le long des côtes, préfèrent au travail monotone des champs les hasards de la pêche, et le courant d'émigration, qui dépeuple notre Province, n'est pas sans exercer ses ravages sur plusieurs points du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.